

LA MUSIQUE APRÈS LA GUERRE

DANS une récente réunion, tenue sous la présidence de M. François Carnot, divers conférenciers étudièrent l'activité artistique de la France après la guerre. La musique n'eut point de part en leurs discours, la réunion étant d'art décoratif. Cependant, semblable aux autres arts et les suivant dans leur évolution, il y aura une Musique, après la guerre, influencée par les terribles événements que nous subissons. L'étude préalable de cette forme nouvelle serait peut-être intéressante, en tous cas, nécessaire. Elle demanderait d'assez longs développements, des rappels historiques indispensables et aussi l'examen minutieux de l'état actuel de la musique française. Nous n'avons point le projet de traiter à fond un tel sujet — en eussions-nous les forces — mais seulement d'en indiquer quelques points dans les limites étroites qui nous sont assignées.

La forme sous laquelle se présentait l'art musical avant la guerre, et que celle-ci a brusquement figée en ses dernières manifestations, était extrêmement raffinée et subtile : les délicatesses d'un Debussy, les harmonies chatoyantes d'un Fauré, les nostalgiques perversions d'écriture d'un Ravel, pour ne citer que quelques noms, demandaient, pour être goûtées, une éducation musicale loim poussée et une éducation générale qui ne l'était pas moins ; c'était de l'art très choisi, apprécié par un nombre restreint d'auditeurs avertis, par une minorité, mettons : par une élite, mais plutôt une fraction d'art s'adressant à une fraction du public. On peut presque le mettre au passé : ce fut dans l'histoire musicale un moment séduisant mais fugitif ; dans l'ensemble une œuvre précieuse, de proportions exquises mais réduites, d'une vue charmante mais limitée. Quels modèles nouveaux seront soumis à notre jugement ?... Quels types seront créés par des artistes ayant, pour beaucoup, pris part à la lutte et tout gonflés encore d'une exaltation virile singulièrement contrastante avec les neurasthénies d'avant-guerre ? C'est ce qu'on peut essayer logiquement de prévoir.

Toutes les productions de l'esprit humain sont soumises à des lois presque aussi imprescriptibles que celles de la Nature. L'art ne saurait s'y soustraire. Il peut être considéré, d'une part, comme le miroir d'une époque donnée (les œuvres littéraires en sont le plus frappant exemple) et aussi, à la fois passif et actif, comme une des déterminantes de cette même époque. Les contemporains d'un artiste lui fournissent ses personnages, et, en même temps, ils se modèlent sur ceux qu'il leur propose. La Musique, bien qu'il y faille plus de recherches pour l'y découvrir que dans le drame ou la comédie, n'échappe point à cette double tendance ; on y retrouve, suivant le siècle où elle éclôt une certaine forme qui la date et aussi la trace de l'influence qu'elle exerça. Du grand siècle au nôtre on peut noter, en courbe décroissante, la pompe, la noblesse, l'élégance du geste musical, puis son abandon, enfin son laisser-aller. Tous les artistes puisent dans le milieu où ils vivent les éléments de leur art qu'ils combinent suivant leur génie propre et en même temps, ils modifient ce même milieu dans les limites d'action de l'art qu'ils ont choisi. Or, entre l'état social d'avant la guerre et celui qu'on peut présumer être, après la guerre, il y a une coupure, une rupture d'équilibre telle que toutes les conditions de vie s'en trouveront aussi bouleversées que le sol après un de ces cataclysmes diluviens qui anéantissent brusquement toute une faune et toute une flore sans qu'on puisse en trouver d'autres traces que leurs fibres desséchées. Ce n'est point vaticiner hors de propos, ni hausser le ton que d'imaginer notre état social comme poussé, avec une vitesse dont nul ne peut calculer l'accélération, vers un mode démocratique que nous ne représentons pas encore nettement mais que nous commençons à entrevoir. Le personnage régnant, comme eut dit Taine, y sera non plus le grand seigneur, ou le bourgeois cultivé, mais « l'homme du peuple » (sans aucun sens péjoratif), l'une des unités de ce Quatrième Etat qui a attendu si longtemps un avènement désormais proche. On découvre déjà les traits principaux de ce nouveau venu ; il commence, non plus à s'introduire, mais à s'imposer ; il ne dissimule plus ses défauts et cesse d'avoir honte de ses qualités ; il étale, ou il va étaler bientôt, les unes et les autres. Mystique, crédule et irrégulier ; plus soucieux de sentiments que d'idées ; pratique

par nécessité ; bornant ses vues à l'organisation la meilleure de sa brève existence ; ennemi des vues spéculatives et dupe des mots ; professionnellement instruit jusqu'à l'excès, jusqu'à l'abus de la spécialisation ; disposé à jouir, suivant sa capacité de gain, de ce qu'il appellera le plaisir.

Il est inutile de s'indigner ou de se lamenter de ces transformations sociales dont il est aisé de constater les symptômes, elles se produisent fatalement comme l'eau coule, de niveau en niveau, de la montagne la plus haute à la plus basse vallée sans qu'on songe à lui faire reproche de sa chute. Il restera, groupe isolé dans la multitude, le correctif d'une minorité d'hommes cultivés, aristocrates de l'esprit, quantité précieuse et, comme nombre, négligeable.

Quel sera le retentissement sur l'art en général et la musique en particulier d'une modification de ce genre ? C'est tout d'abord, de réduire considérablement le domaine des sujets susceptibles d'être traités musicalement. Comme la peinture, la musique cessera peu à peu de s'inspirer de figures, ou d'événements religieux ; les personnages saints disparaîtront des œuvres nouvelles et sans doute les admirables *Béatitudes* sont le dernier grand ouvrage d'un croyant sincère et d'un illustre maître. De ce qu'une certaine école essaie de renouveler, de ressusciter la tradition catholique il ne s'ensuit pas qu'elle y puisse réussir ; la masse populaire, séduite par de nouveaux prophètes, restera très probablement indifférente ou réfractaire, à de telles recherches. La musique renoncera aussi, comme déjà la peinture, aux sujets mythologiques ou historiques ; sauf quelques persistantes figures ou quelques grands événements quasi légendaires, les pompes impériales ou royales et les mésaventures des héros et des anciens dieux laisseront inintéressé un auditoire ayant négligé de s'instruire de leurs antiques exploits. De notables portions du domaine musical tomberont, de ce fait, au moins comme éléments d'inspiration. Puisera-t-on à d'autres sources ? — C'est possible, et l'école musicale socialiste (si l'on ose cette singulière alliance de termes) nous a déjà orientés. MM. Bruneau, Charpentier, Francis Casadesus, Erlanger, et même certain Massenet pour ne rester qu'en France, peuvent être considérés comme des précurseurs. *Messidor* et les *Quatre Journées*, *Louise* qui fit presque le tour du monde, le robuste et attachant *Cachaprès*, le *Juif Polonais* qui tient une salle frémissante et jusqu'à cette *Sapho*, si peu destinée au lyrisme, montrent la route nouvelle que va suivre un art devenant, par force, démocratique. Le personnage régnant étant « l'homme du peuple » c'est lui qui viendra sur la scène d'une façon habituelle, nous occuper de ses sentiments et de ses soucis quotidiens. L'ouvrier, le paysan, le mineur, tous les corps d'état y pourront passer et voilà sans doute la substance des futurs opéras. Les sentiments étant les mêmes, à tous les degrés de la hiérarchie sociale ; l'amour, la haine et la jalousie subsisteront avec des expressions différentes allant du langage à tournure académique de jadis à l'expression triviale et même argotique, sans qu'on puisse s'en étonner.

D'autres chemins s'ouvriront devant le compositeur. L'exotisme trouvera une faveur encore plus grande que celle dont il jouit actuellement ; les voyages et les procédés d'informations étant mis, de plus en plus, à la portée de tous. D'autre part, l'apport d'écoles étrangères et alliées — si nous le restons — influera forcément sur la musique française. Enfin il est possible, et presque certain, de voir se développer à la suite de ces années de vie en plein air un amour de plus en plus profond pour la grande Immortelle, pour l'éternellement jeune et divinement belle, pour l'insaisissable et d'autant plus irrésistible *Maïa*, pour cette Nature posée devant l'Homme comme une énigme qu'il ne résoudra jamais et dont la cruelle indifférence le dupe sans parvenir à le lasser. Déjà plusieurs de nos compositeurs s'essaient à cette difficile, presque impossible transmutation des phénomènes visuels en phénomènes sonores. Ils veulent « peindre » en musique et rendre, par des sons, un paysage donné avec sa couleur ! Tâche bien ardue. Il y faut, de nécessité, le soutien du langage, indispensable agent de liaison ; poème ou prose, la parole situe les images que complètent, la bonne volonté de l'auditeur aidant, les impressions auditives.

Les parterres de la musique pure verront aussi d'autres dispositions et leurs classiques alignements en demeureront bouleversés. Les symphonies, les sonates, les variations, les concertos seront tristement abandonnés. Architectures sonores, savantes et délicates, palais de luxe, il faut, pour pénétrer les mystères de vos agencements compliqués un entraînement qui fera défaut aux non-initiés. Le

calcul des attractions, des résistances, des stabilités de vos matériaux, impondérables et fugitifs, legs des écoles passées, fruit de leurs veilles et de leurs labeurs, cessera d'intéresser des gens préoccupés de reconstruire des gares, des magasins et des marchés, établissements utiles mais bien peu séduisants. Ainsi, de plus en plus, le « poème symphonique », la « fantaisie » guidés, soutenus, pesamment appuyés par un thème littéraire accessible aux oreilles de la foule prendront la place de ces musiques lentement desséchées comme ces plantes d'herbiers dont s'évanouit le parfum.

L'élément vocal retrouvera certainement une faveur qu'il a perdue depuis longtemps et c'est par lui que les artistes pourront peut-être prendre contact avec un auditoire singulièrement changé. Indifférent aux figures bibliques ou historiques ; ignorant des règles de la construction symphonique ; attiré malgré tout par l'appât du plaisir auditif, le public d'après-guerre ira au plus sensible, au plus émouvant de la Musique. Malheur alors aux compositeurs qui n'aiment pas la voix, qui s'en vantent et écrivent pour elle, ignorance ou dédain, d'une façon si pitoyable, faussée et mal congrue qu'on en demeure consterné. La joie sensuelle que procure la voix sera goûtée de gens que les sens touchent encore de si près, qui ne sont ni snobs, ni érudits, ni très austères. L'art démocratique par excellence est le vocal. C'est même — à un instant où on peut dénoncer, avec quelque mélancolie, la décadence prochaine de certaines formes musicales — par lui, en l'adaptant à des conditions nouvelles, qu'il sera possible de maintenir la discipline nécessaire à un art tombant, d'un coup et par une évolution singulière, dans le domaine public.

Les artistes qui ne désirent pas, à bref délai, et sitôt après la guerre, remplir le rôle des rois en exil, feront bien de méditer, dès maintenant, sur les conditions nouvelles qui leur seront offertes — ou imposées — et auxquelles ils devront s'adapter (c'est la loi de la vie, qu'elle soit individuelle ou sociale). Pour cette renaissance, qui va dater de demain, il faut qu'ils préparent les voies, ramènent à ses origines leur art, issu de la danse et du chant, qu'ils considèrent leurs nouveaux devoirs de maîtrise et se maintiennent en état de grâce artistique afin d'offrir à la communion de la foule leur petite part du pain spirituel dont elle ne saurait se passer.

M. DAUBRESSE.

PROPAGANDE

Nos lecteurs n'ont pas oublié la campagne menée ici dans l'intérêt national de l'Édition musicale classique française. Nos efforts ont été suivis d'effets qui, chaque jour, amènent quelque réalisation.

D'autre part, la Ligue pour la défense de la Musique française s'est préoccupée des moyens propres à assurer pratiquement et à développer les facilités nécessaires à la propagation et à l'exécution des œuvres composées par nos compatriotes. Elle a pensé que les discours étaient peu de chose, que les conférences, les missions officielles, toutes les tentatives faites depuis la guerre seraient frappées de stérilité si les « matériels » des ouvrages publiés par les éditeurs restaient en nombre insuffisant pour répondre aux demandes des directeurs de théâtres et de concerts. Comment, en effet, une œuvre peut-elle se répandre en une diffusion efficace, si son texte n'existe pas ou demeure réduit à une inexistante proportion ? Quantité de partitions ayant fait leurs preuves ne sont pas gravées ; nombreuses sont celles dont le matériel réalisé consiste en une ou deux autographes, une ou deux copies à la main. A peine osons-nous citer les *Béatitudes* de C. Franck, un opéra-comique installé au répertoire par 150 représentations, etc.

Et peut-on s'étonner que dans l'après espérance de conceptions différentes, tel compositeur se soit, avant la guerre, adressé à des maisons allemandes — tel M. Messager pour *Béatrice* — ou à des maisons étrangères — tels MM. X. Y. Z. ?

Certes, la situation de l'éditeur est délicate, en présence de l'auteur qui lui apporte un opéra ou une symphonie. D'une part, une grosse mise de fonds à